

Zeitschrift:	Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale
Herausgeber:	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band:	85 (1971)
Heft:	1
Rubrik:	Internationale Chronik = Chronique internationale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Internationale Chronik — Chronique internationale



11e Congrès International des sciences généalogique et héraldique Liège, 29 mai-2 juin 1972

THÈMES DU CONGRÈS

Afin de permettre aux personnes intéressées de préparer dès à présent les travaux qu'elles souhaitent présenter au congrès, le comité croit utile de diffuser avant toutes choses les thèmes proposés aux auteurs :

GÉNÉALOGIE

Archivistique – Epigraphie – Iconographie

Méthodes pratiques d'orientation des recherches généalogiques dans les différents pays.

La géographie historique et la chronologie politique auxiliaires du généalogiste.

Réussite matérielle et ascension sociale de familles d'émigrés à la suite de troubles politiques ou religieux.

Sauvetage, inventaire et valorisation d'archives privées.

Etablissement de répertoires onomastiques des fonds d'archives publiques.

Contributions à l'établissement d'une nomenclature des index onomastiques des fonds d'archives.

HÉRALDIQUE

Insignologie – Sigillographie – Vexillologie

Rapports entre l'armure, l'armement et les armoiries.

Les différents systèmes de brisures suivant les pays et les époques.

Créations d'armoiries nouvelles de familles, institutions ou autres groupements.

Particularités des ornements extérieurs de l'écu suivant les pays et les époques.

Evolution des symboles du pouvoir dans les armoiries de souverains.

Inventaires des sceaux du Moyen Age.

Etat des campagnes de photographie des sceaux.

Contributions à l'établissement d'une bibliographie internationale de sigillographie.

Création et usage de drapeaux armoriés à l'époque contemporaine.

Inventaires iconographiques nationaux.

Les lois de l'hérédité à travers les portraits de famille.

Enigmes iconographiques résolues par l'étude du costume, des insignes et des décos-
rations.

In memoriam

**Nicolas Flégontovitch Ikonnikov
(1885-1970), généalogiste russe**

Le *Figaro* du 9 décembre 1970 a signalé son décès, survenu à Vanves. Après des obsèques orthodoxes, l'inhumation eut lieu au cimetière russe de Sainte-Geneviève-des-Bois, près de Paris.

Amis, tous deux, du défunt, nous avons estimé de notre devoir de consacrer ces quelques lignes à son souvenir et à l'œuvre qu'il a accomplie.

L'homme. Né le 9 août 1885, au gouvernement de Saratov (sur le cours moyen de la Volga), il fut, dès l'année 1911, élu maréchal de la noblesse du district de Kouznetzk. Son père, comme son grand-père déjà, avaient été revêtus de cette même dignité, en raison de leurs vastes propriétés terriennes dans la région.

Sorti, avec la médaille d'or, du 3^e lycée classique de Moscou, il poursuivit à la faculté des sciences de l'Université de cette capitale des études de sciences naturelles et de chimie. Entre-temps, comme entomologiste, il accomplit plusieurs missions scientifiques, notamment en Amérique du Sud (voir son auto-biographie, tome E 2, p. 495-501).

A l'exode qui suivit la Révolution, il se fixa définitivement à Paris, dès 1924. Il s'y consacra exclusivement à la généalogie de la noblesse russe, et, à ce titre, fut élu président du bureau généalogique de l'Union de la noblesse russe.

L'œuvre. N.F. Ikonnikov réalisa un vaste travail, lui consacrant toute son existence, parfois dans des conditions difficiles, payant surtout de sa propre personne : patientes recherches dans les bibliothèques parisiennes, analyse critique des généalogies qui lui étaient

soumises par les intéressés, enfin, fastidieuse confection des stencils et leur tirage à la polycopie, le tout fait de ses mains.

Entre 1932 et 1940 parut la première édition de son *Recueil généalogique de la noblesse de Russie*, en onze demi-tomes, polycopiés.

Après la Deuxième Guerre mondiale, il reprit et développa considérablement son œuvre primitive.

Ainsi vit le jour la deuxième édition dudit *Recueil*, entre 1957 et 1966, suivant le détail ci-après : ses 26 tomes, désignés par toutes les lettres de l'alphabet français, de A à Z, sont, chacun, divisés en demi-tomes (sauf le tome U), soit au total 51 demi-tomes, d'un ensemble de près de quinze mille pages, sans compter certains index alphabétiques.

Plus de sept cents familles ont ainsi été étudiées, et leurs filiations, conduites, pour la plupart, jusqu'à nos jours. Ceci est particulièrement précieux si l'on songe que de semblables travaux, pour la Russie, se trouveront pratiquement arrêtés en 1917.

Financement. Si le travail matériel a été entièrement exécuté par l'auteur, l'édition a été assurée au moyen de souscriptions préalables.

Le nombre de souscripteurs à la deuxième édition s'est trouvé limité à 53. Ceci fera du *Recueil*, à brève échéance, une rareté bibliographique.

Sans mentionner les souscripteurs particuliers, dont les deux rédacteurs de la présente note, il a paru intéressant de signaler les institutions et bibliothèques où l'ouvrage pourra être consulté :

Paris : Bibliothèque d'études slaves; Bibliothèque des langues orientales; Librairie Gaston Saffroy.

Angleterre : The London Library, St. John's Square; Bodleian Library, Université d'Oxford.

Allemagne : Freie Universität Berlin, Berlin-Dahlem; Justus Liebig Universität, Giessen; C.A. Starke Verlag; Bayerische Staatsbibliothek, Munich.

Autriche : Heraldisch-Genealogische Gesellschaft « Adler », Vienne.

Suède : Riddarshusets Bibliotheket, Stockholm; Kungl. Bibliothek, Stockholm.

Finlande : Le Riddarhus de Finlande, Helsinki.

Irlande : National Library of Ireland, Dublin.

Etats-Unis d'Amérique : University of California, Berkeley; The New York Public Library.

Conclusion. Rendant hommage au patient labeur de N. F. Ikonnikov, il faut souligner qu'il était scrupuleusement honnête et impar-

tial, pourchassant, parfois sans pitié, les imposteurs qui souvent se rencontrent en ces matières. Lorsqu'il insérait des généalogies présentées par les intéressés et qu'il ne lui était pas possible d'en faire une analyse critique, il laissait à ceux-ci l'entièvre responsabilité, en le mentionnant.

Rarement une œuvre humaine est entièrement exempte de défauts! Le reproche que l'on pourrait faire au *Recueil* : le style et la langue française souvent imparfaits. Ceci est cependant racheté par l'exactitude des filiations et des dates, ainsi que par le renvoi aux sources, permettant les vérifications.

Simon Konarski

Auteur de la *Noblesse polonaise titrée*; membre de l'Académie internationale d'héraldique.

Marcel Orbec

de la Société nationale des antiquaires de France et de l'Académie internationale d'héraldique.

Acte de fondation de Prix Paul Adam Even

Attendu l'éminent intérêt de l'étude des armoriaux médiévaux pour une meilleure connaissance de la structure et du développement de la société ainsi que le besoin d'encourager les travaux relatifs à ce sujet;

Se référant à l'autorité supranationale que représente l'Académie internationale d'héraldique dans le domaine de la science et de l'art du blason;

Compte tenu de la généreuse initiative dont firent part au bureau de l'Académie M. et Mme Paul Toinet;

Il a été décidé de fonder un prix biennal qui, en hommage à *Paul Adam Even* qui fut président de l'Académie de 1952 à son décès survenu en 1964, portera son nom;

Le règlement a été arrêté, après délibération du bureau et avis pris des fondateurs, comme suit :

Article premier. Le Prix Paul Adam Even fondé en 1970 par M. Paul Toinet et Mme Paul Toinet, née Madeleine Adam Even, en vue de la promotion des recherches internationales dans le domaine des armoriaux médiévaux, sera attribué à une cadence biennale, à partir de 1971.

Art. 2. Le prix récompensera un travail de valeur internationale, consacré exclusivement à un sujet relatif aux armoriaux médiévaux par un spécialiste, membre ou non de l'Académie.

Art. 3. Ce travail sera choisi parmi ceux que les membres du bureau auront proposés, par écrit et accompagné d'un exemplaire témoin, pendant les douze mois précédant l'assemblée générale au cours de laquelle doit être proclamé le nom du lauréat.

Art. 4. La décision sera prise par le bureau, après avoir entendu l'exposé des rapporteurs que les divers candidats auront choisi dans son sein.

Art. 5. Un ouvrage non couronné lors d'une compétition ne pourra être représenté pour le même prix, deux ans plus tard.

Art. 6. Le prix consiste en une plaque d'argent, mesurant environ 10×6 cm, mentionnant le nom du prix ainsi libellé : « Prix Paul Adam Even », l'année de son décernement, le nom du lauréat et le titre de l'ouvrage couronné, ainsi que l'emblème de l'Académie. La plaque gravée sera remise au lauréat à la plus proche séance de l'assemblée générale.

Art. 7. Le secrétaire général est tenu d'établir un protocole de chaque remise de prix qui sera conservé aux archives de l'Académie, avec l'exemplaire témoin de l'ouvrage couronné et avec le compte rendu du rapporteur.

Art. 8. Le secrétaire général fera en sorte que la fondation, l'actualisation biennale et le décernement du prix soient chaque fois

rendus publics dans les colonnes de l'*Archivum heraldicum* et de tout autre périodique spécialisé qui voudra bien publier les textes établis à cet effet.

Art. 9. Le lauréat s'engage à mettre à la disposition de l'Académie un exemplaire de son ouvrage s'il est de luxe ou en plusieurs tomes, trois exemplaires si c'est un ouvrage normal et quinze exemplaires s'il s'agit d'une brochure ou d'un tiré à part; s'il est unique, il sera versé à la bibliothèque de l'Académie; s'il y en a plusieurs, un sera remis à cette bibliothèque et les autres seront distribués par les soins du bureau aux académiciens les plus intéressés par le sujet traité.

Art. 10. Le prix sera trois fois décerné sur la base du présent règlement et après cela, il appartiendra au bureau de demander aux fondateurs leurs intentions pour la continuation du prix ou la modification de son règlement.

Art. 11. A défaut d'ouvrages dignes d'être couronnés, l'Académie est libre de ne pas décerner le prix et de le renvoyer d'un an.

Vu, lu et approuvé par M. et M^{me} Paul Toinet, à Paris le 4 décembre 1970.

P. Toinet

Le président :

L. Jéquier

M. Toinet

Le secrétaire général :

Hervé Pinoteau

GESELLSCHAFTSCHRONIKEN — CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS



Heraldisch-Genealogische Gesellschaft «Adler»

Haarhof 4a, A-1010 Wien

Während der vergangenen Jahre war die Gesellschaft bei den internationalen Kongressen in Bern und Salt Lake City sowie bei der Hundertjahrfeier des Vereins «Herold» in Berlin durch ihren Präsidenten vertreten. Ausserdem hat sie den stark besuchten Kongress 1970 in Wien veranstaltet. Zeitschrift und Jahrbuch 1968-1970 enthalten die folgenden heraldischen Aufsätze : W. Aichelburg, *Zur Geschichte des Aichelburg-Wappens*; W. Berger, *Das Brot im Wappen*; *Byzantinische Beamtensiegel*; H. Frank, *Der Hoftitel und das Führen des Doppeladlers bei den Wiener Photographen*; E. Franz, *Wappen Eggenberger*; F. Gall, *Zur Entwicklung des Doppeladlers in den kaiserlichen Siegeln*; ders., *Farben, Wappen und Siegel der Republik Österreich*; O. Gruber,

Eine ungewöhnliche Helmdecken-Schnalle; B. Heim, *Hat die Heraldik in der Kirche von heute noch eine Berechtigung?* E. Henning, *Die Veränderungen des Siegel- und Wappenbildes der Grafen von Henneberg, 12.-16.Jh.*; *Heraldik im Escorial*; H. Jäger-Sunstenau, *Das derzeitige Abtwappen von Lilienfeld*; ders., *Wappenwechsel des Wiener Goldschmieds J.W. Riedl 1753*; G. Jankovic, *Gemeindewappen St. Ulrich im Grödner Tal*; J. Louda, *Heraldik auf Briefmarken*; R. Puschning, *Probleme der österreichischen Gemeindeheraldik*; F. Schauburger-Bruck, *Nochmals «Wappenspaltung»*; *Schutz der Wappen in Südafrika*; *Siegelkonservierung*; I. Spielvogel, *Siegel und Wappen der Äbte von Ossiach*; E. Tompos, *Wappenbriefe in Sopron*; *Trafiskschild*; *Wappen Bartenstein*; *Wappen in Judenburg*; *Wappen Vösendorf*; *Wappen in Weissenkirchen in der Wachau*; *Wappenfabrik*; H. Wiedrich, *Das Wappen des Salzburger Erzbischofs Macheiner*; W. Woeber, *Wappenspaltung*.

H. J.-S.